

Saint-Zénon

La municipalité de Saint-Zénon est située au sud de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints. Il s'agit d'une des localités les plus hautes en altitude au Québec (Tourisme Lanaudière, S.d.-b). Dès lors, elle propose des aménagements panoramiques, des horizons exceptionnels, de la forêt conservée, etc. La nature et l'environnement sont donc des valeurs importantes pour la municipalité de Saint-Zénon. Malgré ces attraits, sa distance avec le sud de la MRC influence la démographie, alors que la variation projetée de la population pour 2020-2041 est de -18,1 % (ISQ, 2021).

Hors du périmètre d'urbanisation

Les ZFPD retrouvées à l'extérieur du périmètre d'urbanisation totalisent une superficie d'environ 354 ha, alors que les milieux humides de priorité 1, 2 ou 3 compris dans ces zones recouvrent 8 % (28 ha) de la superficie totale (carte 4.16). L'objectif de conservation de 99,5 % des milieux humides et hydriques à l'extérieur du périmètre d'urbanisation implique théoriquement une perte potentielle de 0,1 ha de milieux humides.

Périmètre d'urbanisation

Afin d'alimenter l'analyse des scénarios alternatifs dans le périmètre d'urbanisation de Saint-Zénon, les éléments quantitatifs, tels que les superficies disponibles, les superficies humides et autres, sont regroupés au tableau 4.16 ci-dessous.

Les ZFPD identifiées dans le périmètre d'urbanisation de Saint-Zénon ne comprennent aucun milieu humide (carte 4.16). Il n'y a donc, à priori, aucune conciliation d'usage à faire entre le développement et la protection des milieux humides dans le PU de Saint-Zénon, à moins qu'une caractérisation environnementale éventuelle apporte de nouvelles informations.

Tableau 4.16 Choix de conservation dans les zones à fort potentiel de développement dans le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Saint-Zénon

MHH dans les zones à fort potentiel de développement	
Superficie brute des zones à fort potentiel de développement (ha)	25
Nombre de milieux humides dans ces zones	0
Superficie des milieux humides dans ces zones (ha)	0
Proportion de milieux humides dans ces zones (%)	0
Superficie maximale nette disponible au développement sans les contraintes naturelles (milieux humides ; ha)	25
Résultat de la séquence éviter-minimiser	
Nombre de milieux humides visés par l'évitement	0
Nombre de milieux humides visés par la minimisation des impacts	0
Nombre de milieux humides visés pour du développement	0



- Limite du périmètre urbain
- Limite municipale
- Zone à fort potentiel de développement

MILIEUX HYDRIQUES

- Plan d'eau
- Cours d'eau
- Zone inondable

MILIEUX HUMIDES

PRIORITÉS DE CONSERVATION

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3

CHOIX DE CONSERVATION

- Conservation
- Minimisation
- Restauration
- Perte anticipée

À noter que les milieux humides affichés sont estimés selon une photointerprétation, ainsi que selon la topographie du terrain (LIDAR). Une validation sur le terrain de la présence de ces milieux humides est essentielle avant tout projet de développement.

FONCTIONS ÉCOLOGIQUES DES MILIEUX HUMIDES

- D Conservation de la diversité biologique
- B Brise-vent naturel et écran solaire
- F Filtre contre la pollution
- P Qualité du paysage
- N Régulation du niveau de l'eau
- E Rempart contre l'érosion
- S Rétention des sédiments
- C Séquestration du carbone

AUTRE CONTRAINTES NATURELLES

- Pente forte de plus de 30%



Plan régional des milieux humides et hydriques MRC de Matawinie

Choix de conservation des MHH dans les zones à fort potentiel de développement du périmètre d'urbanisation de Saint-Zénon

Sources :
Photographie aérienne : © Gouvernement du Québec, MERN Québec
MRC de Matawinie, 2021

Projet : 20-1507
Fichier : 20-1507_C4-16_dd_SaintZénon_engagement_2022-04-08.mxd

0 100 200 m
Projection MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)



Avril 2022

Carte 4.16